M. ALBERT LEBRUN A REÇU M. SOURITS AMBASSADEUR DE L'U. R. S. S.

Paris, 26. — Le président de la République a reçu ce matin en audience officielle, S.E. M. Sourits, qui lui a remis ses lettres de créances par lesquelles le Comité central de l'U.R.S.S. l'accrédite en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.

Le discours de l'ambassadeur

En présentant ses lettres de créance, l'ambassadeur a prononcé une allocution dans laquelle, après avoir rendu hommage à l'activité de son prédécesseur, il dit notamment. Nos peuples sont imbues de la force. La plus profonde aversion pour la guerre dont le spectre plane hélas encore sur le monde et en prenant des contours de plus en plus sinistres. Mon gouvernement s'applique inlassablement. A utiliser la colaboration internationale pour conjurer le danger. Or, le gouvernement français se pose une tâche analogue. J'espère donc que nos efforts communs nous permettront d'atteindre ce but. C'est à cela que sert notamment le pacte franco-soviétique d'assistance mutuelle entièrement conforme aux principes et formules du Pacte de la S.D.N. et ouvert à la participation d'autres pays.

La réponse du Président de la République

Le président de la République lui a répondu faisant ressortir notamment que « La Nation française considère elle-même cet esprit de solidarité et de confiance réciproque dans les relations de l'indépendance de chaque peuple, comme le gage le plus sûr de l'harmonieux développement de toutes les valeurs humaines. La réalisation d'un tel objet, auquel tendent nos deux pays, exige un effort constant dont ils ne se sont jamais dissimulé la nécessité et le président a conclu : J'exprime le vœu Monsieur l'ambassadeur, qu'au cours de votre haute mission en France pour l'accomplissement de laquelle je vous asure de l'entier concours du gouvernement de la République, la tâche pacifique que nous poursuivons en commun progresse favorablement pour le plus grand bien de nos deux pays et de la communauté internationale tout entière.

D'AUTRES DIPLOMATES ONT ÉTÉ REÇUS PAR M. YVON DELBOS

Paris, 26. — Le Ministère des Affaires étrangères communique : M. Yvon Delbos, ministre des Affaires étrangères a reçu ce matin en audience S.A. Mehmet Abid qui lui a remis les lettres l'accréditant en qualité de chargé d'affaires d'Albanie à Paris et M. Antonio Quevedo, nouveau ministre de l'Equateur à Paris, qui lui a remis la copie figurée de ses lettres de créance.

Réception à la Chambre des délégués du groupe anglo-français au Parlement de Londres

Paris, 26. — Le groupe parlementaire franco-anglais que préside M. Flandin a reçu ce matin, à la Chambre, la délégation du groupe anglo-français au Parlement de Londres, arrivée hier soir à Paris, et en l'honneur de laquelle un banquet suivi de réception a été offert dans la soirée au Cercle interallié.

M. Pierre-Etienne Flandin a souhaité la bienvenue à la délégation, qui a entendu ensuite une conférence de M. Paul Reynaud, qui a conclu en déclarant que l'idéal des démocraties étant plus élevé que celui des dictatures, mérite que des sacrifices au moins aussi grands soient consentis pour sa défense. En terminant, il a déclaré qu'il existe entre le peuple français et le peuple anglais un sentiment d'amitié qui peut se passer de manifestations extérieures, parce qu'il est calme, profond, définitif, étant basé à la fois sur un idéal et sur un intérêt communs.

A l'Hôtel de Ville

Paris, 26. — Les parlementaires britanniques venus à Paris sur l'initiative du Comité franco-britannique, ont été reçus à midi 30 à l'Hôtel de Ville par la Municipalité parisienne. Ils étaient accompagnés de plusieurs membres du Comité parlementaire français, notamment MM. P.-E Flandin, président du Comité, Achille Fould, ancien ministre, le comte de Ramel Diagne, etc...

LE RENDEMENT DES IMPOTS

Paris, 26. — Les recouvrements opérés pendant le mois de mai 1937 au titre du budget général se sont élevés à la somme globale de 2.752.678.200 francs. Les recettes normales et permanentes ont atteint 2.300.070.600 francs.

Impôts directs. — Les recouvrements effectués au titre des impôts cédulaires, de l'impôt général sur le revenu des Contributions directes et des taxes assimilées au cours du mois de mai 1937 s'élèvent à 347.178.000 francs.

Cette somme est supérieure de : 269.007.000 francs aux recouvrements constatés en mai 1936. Pendant la même période, il a été recouvré au profit des départements, communes et établissements divers, au titre des anciennes contributions directes et taxes assimilées, une somme de 190.102.000 francs. Le total des contributions directes encaissées en avril 1937 atteint ainsi la somme de 537.280.000 francs.

Impôts indirects, monopoles et du Domaine

Il résulte de l'examen des statistiques que les recouvrements opérés pendant le mois de mai 1937 au titre des contributions indirectes, des monopoles et du domaine ont atteint 1.952.892.600 francs, présentant ainsi une plus-value de 155.997.400 francs par rapport aux évaluations budgétaires fondées sur les résultats de la pénultième année, une moins-value de 125.002.600 francs par rapport aux évaluations budgétaires, en tenant compte des nouvelles conditions économiques et une plus-value de 41 millions 89.400 francs par rapport aux recouvrements correspondants de 1936.

Il résulte de l'examen des mêmes statistiques que **les recouvrements opérés au titre des contributions indirectes, des monopoles et du domaine ont atteint, pendant les cinq premiers mois de 1937, la somme de 12.080.114.800 francs, présentant ainsi une plus-value de 1.246 millions 863.600 francs par rapport aux évaluations budgétaires fondées sur les résultats de la pénultième année, une moins-value de 22 millions 536.400 francs par rapport aux évaluations budgétaires, en tenant compte des nouvelles conditions économiques et une plus-value de 819.569.600 francs par rapport aux recouvrements correspondants de 1936.**

CATASTROPHE DE LA ROUTE DANS LES DEUX-SÈVRES

Un autorail broya une voiture et il y eut quatre morts, dont deux petits enfants et trois blessés atteints très grièvement

Niort, 26. — Un tragique accident s'est produit, ce matin, vers 8 heures, au carrefour de Chey, à une dizaine de kilomètres de Melle. Une voiture pilotée par M. Arthur Neveu, demeurant à Iteuil, près de Vivonne (Vienne), qui emmenait avec lui sa femme, sa bru et ses quatre petits-enfants, roulait vers Saint-Jean-d'Angély.

En abordant le carrefour de Chey, le conducteur fut surpris par l'arrivée inattendue de l'autorail qui fait le service de Melle à Saint-Maixent. Le chauffeur prit de loin le véhicule pour un autocar, et comme celui-ci survenait à sa gauche, il crut avoir le temps de passer. Malheureusement, l'autorail fut plus rapide que la voiture et vint prendre en écharpe l'auto de M. Neveu.

M. Neveu, sa bru et deux petits enfants furent tués sur le coup. Mme Neveu, grièvement blessée, a été transportée à l'hôpital, et les deux autres enfants sont très grièvement atteints. Une fillette a les deux jambes broyées et la face écrasée. La gendarmerie de Melle se livre à une enquête pour établir les responsabilités de ce grave accident.

Le Congrès régional à Lille pour la Protection de la Vieillesse

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

» Notre Association veut produire. Elle veut réaliser. Hier, elle apparaissait surtout soucieuse de restaurer en France le respect dû aux vieillards. On la voyait partout honorer les centenaires. Certains en ont souri. Elle ne s'en est point offensée, car elle s'était donné un but plus lointain dont l'élévation valait bien qu'elle souffrit l'épreuve d'un scepticisme et d'un esprit à la fois bien français et facile. La voici récompensée, rien que par l'effet des hautes collaborations qu'elle vient d'obtenir d'un ministre sage, à l'esprit clair et réalisateur, et aussi d'une presse bienveillante aux idées généreuses et justes. Mais l' « Entr'aide à la Vieillesse » attend une autre récompense encore. C'est aux Municipalités que maintenant elle s'adresse. Son ambition est de leur faire comprendre qu'il n'est, pour elles, aucun devoir plus sacré que d'accorder protection à leurs vieux administrés. Elles s'en acquittent déjà, mais trop souvent à bâtons rompus, de façon fort coûteuse toujours, et sans que la plupart du temps, l'effet produit soit à la hauteur des dépenses budgétaires exposées. »

Après le départ de M. Ch. Saint-Venant, M. Beitremieux, député du Pas-de-Calais, prit la présidence du Congrès.

Les Municipalités suivantes étaient représentées : Anzin, Aulnoye, Cambrai, Beauvois, Tourcoing, Provin, Houplines, Croix, Wattignies, Neuville-en-Ferrain, Linselles, Auby, Avion, Hersin-Coupigny, Outreau, Fremicourt, Péronne, etc...

On entendit ensuite M. Basquin qui, parlant de la retraite des vieux travailleurs, se demande avec inquiétude « où l'on prendrait l'argent pour financer cette disposition ». Ce à quoi M. Ch. Lefebvre répondit qu' « il n'était que de confisquer les biens immobiliers improductifs ».

Les vœux

Après qu'une sous-commission eut discuté le texte des vœux présentés par les Municipalités et l'intervention de nombreux congressistes, les vœux suivants furent votés :

Le Conseil Municipal de Mons-en-Barœul. — « Emet le vœu que les pensions alimentaires servies aux vieillards soient assimilées aux ressources provenant de l'épargne, sans préjudice du désir qu'il a déjà exprimé le 3 juillet 1934 et qui tendait à ce qu'il ne soit pas tenu compte des pensions alimentaires versées aux personnes qui ont élevé au moins trois enfants jusque 16 ans.

» Considérant d'autre part, en ce qui concerne les vieillards propriétaires de leur habitation, que l'évaluation des ressources que donne cette maison à une rente calculée fictivement d'après la valeur de leur immeuble ne répond pas à la réalité de la ressource procurée qu'elle dépasse :

» Considérant que cette mesure excluera du bénéfice de l'assistance aux vieillards les personnes qui auront acquis leur maison au prix de patients efforts et de grands sacrifices :

» Emet le vœu que la ressource réductible provenant de la possession d'une maison acquise par l'épargne soit évaluée forfaitairement au cinquième de l'allocation d'assistance. »

Le Conseil Municipal de Croix. — « Emet le vœu que M. le Ministre du Travail étudie cette question, compte tenu qu'il est impossible de laisser les vieillards dans un absolu dénuement pendant les six mois que durera l'instruction de leur dossier.

» Compte tenu, d'autre part, que la Ville perd le bénéfice des subventions pour des allocations qu'elle a effectivement versées et qu'elle est dans l'obligation de rembourser :

» Demande à M. le Ministre de l'Hygiène et de la Santé Publique que, d'accord avec le Ministre du Travail, soit prévue une réglementation pour cette période de transition entre la privation des secours du chômage et l'inscription sur la liste d'assistance aux vieillards, infirmes et incurables. »

De M. Duriez, conseiller général. — « 1° Les Commissions cantonales d'assistance connaîtraient de toutes les demandes d'assistance réclamées par les vieillards ou infirmes et incurables.

» 2° Elles examineraient les situations respectives des enfants et en présence des éléments de la cause pourraient :

» a) Déterminer immédiatement la pension alimentaire à servir par chaque enfant ;

» b) Ou directement signaler au juge spécial la situation et déclencher ainsi, sans autre formalité, l'action de la justice.

» 3° Pour certitude du versement des quotités fixées, celles-ci seraient recouvrées par l'Etat et servies aux intéressés ou retenues en diminution du secours pris en charge par l'Etat.

» Toutes ces suggestions s'entendant pour le secours à domicile, en matière d'hospitalisation, la contribution des enfants étant réclamée par le percepteur.

» 4° Emet le vœu que soit tout ensemble modifiée la loi des finances du 28 février 1934 dans ses dispositions conformes au décret-loi du 30 octobre 1935 et que pour le surplus ledit décret soit abrogé dans le plus bref délai.

» 5° Qu'en attendant le vote projeté de la retraite des vieux travailleurs, le Congrès émet d'ores et déjà le vœu formel que le montant des allocations actuelles soit porté au double du montant actuel et sous réserve naturellement de l'application des vœux plus haut exprimés

» 6° Le Congrès émet le vœu que, sans égard pour les dispositions légales projetées dont l'objet sera d'assurer aux vieux travailleurs des retraites appropriées aux nécessités de la vie, il soit accordé des possibilités à l'initiative privée en vue de faciliter par de larges crédits ou des dispositions légales consacrant des bonifications d'intérêt, la création de centres de vie en commun pour les vieillards disposant de ressources suffisantes pour que l'assistance aux vieillards leur soit refusée, mais insuffisantes pour vivre décemment leurs vieux jours. »

LE VŒU PRINCIPAL

« Le Congrès Régional de l'Entr'aide à la Vieillesse, réuni à la Mairie de Lille, le 26 juin 1937.

» Après avoir passé en revue les éléments divers et complexe de la législation actuelle de protection à la vieillesse.

» Constate l'impérieuse nécessité de procéder à la refonte générale qui s'impose pour aboutir à un régime légal des assurances aux vieillards français des possibilités d'existence décente ;

» Remercie le Ministre de l'Hygiène et de la Santé Publique de s'être engagé dans cette voie en créant la Commission permanente de protection de la vieillesse.

» En présence de l'importance du problème et de la difficulté de lui trouver d'urgence une solution satisfaisante,

» Exprime le vœu de la création d'un organisme gouvernemental au Commissariat ou Sous-Secrétariat d'Etat qui, réalisant la liaison entre le département de l'Hygiène et de la Santé Publique, le département de l'Intérieur et le département du Travail concurremment compétents pour participer à cette œuvre, serait chargé de préparer la coordination légale qui s'impose, et notamment à l'occasion du vote de la retraite aux vieux travailleurs heureusement projetée. »

La journée s'est terminée par un concert qui a eu lieu, à 18 h., à l'Hospice Général.

LE GÉNÉRAL DOUMENC COMMANDANT LA 1re RÉGION FERA LE 2 JUILLET SON ENTRÉE OFFICIELLE A LILLE

Le Général Doumenc, qui vient de prendre le commandement de la 1re région militaire, en remplacement du Général Leroy, fera son entrée officielle à Lille, le vendredi 2 juillet, dans la matinée.

Selon la coutumé, une prise d'armes aura lieu sur la place de la Gare et le nouveau commandant de la 1re région, escorté des troupes de la garnison, se rendra au monument aux morts.

Puis il fera les visites protocolaires. Il ira, notamment, à la Préfecture du Nord.

M. Fernand Carles, préfet du Nord, lui rendra ensuite sa visite au quartier général, rue Négrier.

Le général Doumenc recevra aussi, vaisemblablement, les officiers de réserve.

Happée par un train une auto fut précipitée dans la Somme à Saint-Valéry

Trois témoins de l'accident, domiciliés à Béthune, se jetèrent à l'eau et réussirent à dégager le conducteur un habitant de Malo les-Bains qui est grièvement blessé

Dans l'après-midi d'hier, un très grave accident s'est produit à Saint-Valéry-sur-Somme.

Vers 16 h. 30, M. Ed. D'Hodman de Villier, délégué régional des R. L., demeurant à Malo, 52, avenue Lemaire, quittait en auto Saint-Valéry pour se rendre à Abbeville. Arrivé au passage à niveau non gardé situé dans le bas de la gare, il vint se jeter sur le train venant de Cayeux, qu'il n'avait pas aperçu. Le choc fut effroyable, l'auto fut traînée sur un parcours de 26 mètres, puis défonça sur 16 mètres, le parapet du pont qui surplombe la Somme et tomba dans la rivière d'une hauteur de sept mètres.

Trois promeneurs avaient vu l'accident : MM. Guy Robinet, 27 ans, propriétaire ; Pierre Robinet, 25 ans, avocat, Pierre Galland, 26 ans, avocat, demeurant tous trois à Béthune. Ils se jetèrent courageusement à l'eau. Le premier réussit à ouvrir la portière de l'auto et, avec l'aide des autres, dégagea M. D'Hodman, qui fut ramené sur la rive. Il portait plusieurs blessures graves et fut transporté à l'hôpital d'Abbeville.

On craint une fracture du crâne.

Une enquête est ouverte.

Le prix du kilo de pain pourrait être augmenté de 5 centimes le 1er juillet

La commission consultative départementale des farines du Nord s'est réunie à la préfecture jeudi.

Elle a procédé à l'examen des conditions actuelles de fabrication et de vente de la farine et du pain par rapport au cours légal du blé.

Après discussion, il a été constaté que le prix du kilogramme de pain pourrait être porté de 2 fr. 30 à 2 fr. 35 à partir du jeudi 1er juillet.

DANS LA POLICE

L' « Officiel » publie : Sûreté nationale, mutations et nominations : M. Biard, inspecteur de police spéciale de 6e classe à Calais, est nommé inspecteur de police spéciale 5e classe, de la surveillance du territoire à Lille ; M. Conso, candidat civil admis, est nommé inspecteur police spéciale 6e classe à Calais, en remplacement de M. Biard ; M. Robert, candidat militaire admis est nommé inspecteur stagiaire police spéciale à Jeumont, en remplacement de M. Barillet ; M. Kerjean, inspecteur police spéciale 6e classe à Feignies, est nommé en même qualité à Saint-Nazaire, en remplacement de M. Penot ; M. Vernez, candidat militaire admis est nommé inspecteur stagiaire de police spéciale à Feignies, en remplacement de M. Kerjean.

LA FINALE DU CHAMPIONNAT D'ÉCHECS A HAZEBROUCK

Les finales du championnat individuel d'échecs auront lieu à Hazebrouck.

Ce tournoi, qui groupera les meilleurs joueurs de la région du Nord, est la manifestation la plus importante de l'année pour la Ligue du Nord des Echecs affiliée à la Fédération Française des Echecs.

Les personnes s'intéressant à ce jeu retiendront ces dates : samedi 24 et dimanche 25 juillet, au siège du Cercle Hazebrouckois, Café du Centre, Grand Place.

L'EXPOSITION FLORALE DU PALAIS - RAMEAU, A LILLE

LA TOUTE DERNIERE VARIETE DE ROSES, NON ENCORE DÉNOMMÉE.

Samedi s'est ouverte au Palais Rameau, à Lille, la grande exposition florale d'été, organisée par la société d'horticulture du Nord de la France.

Cette exposition, vivante synthèse de la production horticole régionale, constitue un véritable joyau. Le Palais Rameau qui a connu tant de splendeurs florales a été décoré cette année encore par les éminents spécialistes horticulteurs et fleuristes de la région du Nord.

Le tout est merveilleusement ordonnancée, d'un effet décoratif sûr. Il n'est que de regarder les magnifiques parterres d'hortensias, les riches collections de roses, les lots imposants de plantes ornementales, bégonias, cactées, palmiers, primulas, géraniums, pois de senteur, etc. Chaque horticulteur a fait le maximum d'efforts pour présenter artistiquement telle spécialité : témoins ces magnifiques corbeilles composées uniquement de roses de même nuance, et un superbe papillon dont les ailes composées de roses sont nettement détachées sur un gazon bien vert. Ajoutons que ces jolies roses ont été filmées et passeront dans leur couleur naturelle sur l'écran de « Lille actualités », rue des Ponts de Comines, à Lille.

Le petit jardin moderne de rocaille, réalisé par le service des jardins et plantations de la ville de Lille, constitue aussi un joli modèle du genre.

L'horticuteur-fleuriste qui doit s'adapter aux tendances modernes, a présenté lui, un modèle de décoration florale de tables et de mobilier que toute maîtresse de maison voudra voir.

Et pour joindre l'utile à l'agréable, notons la belle présentation de légumes faite par le groupement des jardins ouvriers de la ville de Lille et l'Amicale des Jardiniers amateurs.

Heureuse innovation : les artistes peintres lillois ont mêlé leurs œuvres, — tableaux représentant uniquement des fleurs et des fruits — aux splendeurs floralies éphémères.

Ajoutons aussi que les industries horticoles sont bien représentées.

Après les opérations du jury qui eut la lourde tâche de départager les lots, l'exposition a été officiellement inaugurée à 11 heures.

La cérémonie inaugurale

Les personnalités furent reçues par M. L. Danel, président de la société d'horticulture du Nord de la France qu'entouraient tout le Conseil d'administration.

On remarqua la présence de MM. Fernand Carles, préfet du Nord ; des Rotours, sénateur ; Rousseau, Willems et Rhageboom, adjoints au maire ; le commandant Guérin, représentant le général Doumenc ; Vezin, directeur des services agricoles du Nord ; Vandervyck, directeur de l'école nationale d'agriculture de Grignon ; d'Hespel, président de la Chambre d'agriculture du Nord ; Degrendel, président de la société des Agriculteurs du Nord ; Alferd Descamps, président honoraire de la Chambre de commerce de Lille ; Picard, directeur des jardins et plantations de la ville ; Malaquin, vice-président, représentant M. Châtelet ; Massart, Mulnard et Bédène, vice-présidents ; Julien Dorchies, secrétaire général ; Stœsser, son adjoint ; Demolin, trésorier ; Leleu, bibliothécaire ; Lenfant, professeur d'horticulture ; Durlez, conseiller général ; Gaillot, directeur des contributions directes ; M. le directeur de la Cie des tramways de Lille et banlieue ; MM. Louis Delepoulle, président des « Amis de Lille » ; Cambay, administrateur de la Fédération des J. O. du Nord de la France ; Marc Rousseau, Cordonnier, Marcel Delobel, Bocquet, Grolez, Mahieu, Sézille, Piétersoone, Brosset, Pasquesoone, Vandenbossch, Jacques Danchin, Brandt, secrétaire générale de l'Union des propriétaires éleveurs.

Les discours

Les personnalités visitèrent en détail la belle exposition puis, tandis que l'on servait les vins d'honneur plusieurs orateurs prirent la parole.

Le premier, M. Louis DANEL salua les personnalités présentes. Il remercia particulièrement M. Carles, préfet du Nord et ensuite M. Rousseau, adjoint, représentant M. Charles Saint-Venant, député-maire pour leur constante sollicitude envers la société. Il exprima sa vive reconnaissance aux exposants et leur adressa ses chaleureuses félicitations ainsi qu'aux artisans de l'exposition et principalement à M. Gaston Picard, directeur des jardins de la ville de Lille.

Le Président de la Société eut encore un mot aimable pour la collaboration des Artistes Lillois et pour la Presse.

En terminant, M. Louis Danel souhaita que de nombreux enfants des écoles — ainsi qu'il leur a été offert gracieusement — viennent visiter l'Exposition.

M. ROUSSEAU, adjoint au maire de Lille, dit son admiration devant le spectacle enchanteur qu'offre l'Exposition. Il félicita la Société de ses nouveaux efforts et de ses heureuses initiatives, la participation des artistes lillois, l'invitation faite aux écoliers, souligna le vif intérêt que présentent les jardins ouvriers. En terminant, M. l'Adjoint assura le président de toute la sollicitude de l'Administration municipale.

A son tour, M. Fernand CARLES, préfet du Nord, assura la Société de toute sa sympathie, félicita chaleureusement les exposants « qui font, dit-il, honneur au département du Nord ». Enfin, il encouragea la Société à poursuivre ses efforts pour le développement de l'Horticulture régionale.

Ces discours furent accueillis par de vifs applaudissements.

Le Banquet

A 13 heures, dans la salle de l'Orphéon, se tint le banquet traditionnel.

Il réunit, sous le signe de la plus vive cordialité, la plupart des personnalités précédemment nommées, les membres du jury et quelques amis sous la présidence de M. Danel.

A la table d'honneur on remarquait : MM. Jaquet, chef de cabinet adjoint, représentant le préfet du Nord, Delepoulle, des Rotours, sénateur du Nord, Degrendel, président des Agriculteurs, le Commandant Guérin, etc...

Au dessert, plusieurs toasts furent portés à la prospérité de la Société d'Horticulture et de l'Horticulture.

Prirent successivement la parole, MM. Louis DANEL, DEGRENDEL, ce dernier qui formula le vœu que les pouvoirs publics aident la culture horticole et la culture maraîchère, STOQUELET, au nom des exposants, qui assura la Société du concours et de la collaboration des Horticulteurs du Nord.

Des suggestions fort intéressantes furent présentées ensuite par M. Delepoulle, puis MM. DES ROTOURS, au nom des parlementaires et JAQUET assurèrent les Horticulteurs de leur entière sollicitude.

Ajoutons que nombreux furent les enfants des écoles qui vinrent accompagnés de leurs maîtres visiter hier l'Exposition, qui sera ouverte jusque dimanche soir.

La distribution des récompenses

Les lauréats des expositions et concours organisés l'an dernier par la Société, recevront leurs récompenses au cours de la séance solennelle de ce matin, qui commencera à 10 heures précises.

Concert

A 16 heures, un concert sera donné par la Symphonie Bébé Orchestre (60 exécutants). En voici le programme : Marche de Bébé-Orchestre (Tournon) ; Le Calife de Bagdad (Boieldieu) ; Mil neuf cent (Bernard) ; Messidor, ouverture (Andrieu) ; Les Saltimbanques (Ganne) ; Sur un Marché Persan (Ketelbey) ; Ce que Papa chante, arrangement (Depotte).

LE PALMARÈS

Jury : président, M. Wilmot-Masure, horticulteur à Douai ; secrétaire, M. Le Ras, secrétaire de la Société d'Horticulture d'Arras ; membres : MM. Andrieux, horticulteur à Saint-Pol ; Coquette, horticulteur à Valenciennes ; Luce, horticulteur à Tourcoing ; Lagache, jardinier-chef à Mons-en-Pévèle.

I. PLANTES FLEURIES

Grande médaille d'or avec très vives félicitations et médaille d'argent offerte par la Ville de Lille : M. Stoquelet, horticulteur à Sains-du-Nord.

Médaille d'or, fondation Rameau, et médaille de bronze offerte par M. le Ministre de l'Agriculture : M. Mayeux, horticulteur à Lille.

Grande médaille d'or et médaille de bronze offerte par M. Roussel, sénateur du Nord : M. Richard Cappelle, horticulteur à Saint-André.

Médaille d'or et médaille de bronze offerte par l'Association du Mérite agricole : M. Dumortier horticulteur à Wattrelos.

Médaille d'or et médaille de bronze offerte par M. Marescaux, député du Nord : M. Lucien Lefebvre, horticulteur à Loos.

Médaille d'or et médaille offerte par M. des Rotours, sénateur du Nord : M. Smis, horticulteur à Thumesnil.

Médaille d'or et médaille de bronze offerte par la Société des Agriculteurs du Nord : M. Decorte Caillioux, horticulteur à Hellemmes.

Médaille d'or et médaille de bronze offerte par M. Becquart, député du Nord : M. Piétersboone, horticulteur à Lambersart.

Médaille de vermeil grand module et médaille offerte par l'Association du Mérite Agricole : M. Depuit, jardinier-chef à Lambersart.

II. ROSES (fleurs coupées)

Grande médaille d'or avec très vives félicitations et médaille de bronze offerte par M. le Ministre de l'Agriculture : M. Marcel Delobel, pépiniériste à Lomme.

Médaille de vermeil de 1re classe : Mme Berquinot, amateur à Marcq-en-Barœul.

Médaille de vermeil de 1re classe : Jardins Ouvriers de la Ville de Lille, président M. Boulant.

III. PLANTES ORNEMENTALES

Grande médaille d'or avec félicitations et médaille d'argent offerte par la Chambre de Commerce de Lille : M. J. Ponthieux, pépiniériste à Roncq.

Grande médaille d'or avec félicitations et médaille offerte par Mme Lucien Crépy-Saint-Léger, présidente d'honneur de la société : M. Dumortier, horticulteur à Wattrelos.

Grande médaille d'or avec félicitations et médaille offerte par M. Potié, sénateur du Nord : M. D'Heilly, horticulteur à Wasquehal.

Médaille d'or et médaille de bronze offerte par M. de Lagrange, sénateur du Nord : M. Cardon, horticulteur à Wasquehal.

Hors concours avec très vives félicitations : Jardin Botanique de la Ville de Lille, directeur M. Picard, chef de cultures M. Cavrot.

IV. ART FLORAL

Grande médaille d'or avec très vives félicitations, médaille offerte par M. Mahieu, sénateur du Nord : M. Boquet, horticulteur à Ronchin.

Médaille d'or avec félicitations et médaille de bronze offerte par M. Duriez, conseiller général, maire de Wattignies : M. Marcel Picard, pépiniériste-rosiéristes à Capinghem.

Médaille de vermeil de 1re classe : MM. Richard Cappelle, horticulteur à Saint-André et Knockaert, jardinier-chef à Lambersart.

V. JARDINS OUVRIERS

Médaille d'or et prime de 45 fr. offerte par la Ville de Loos : Jardins Ouvriers de la Ville de Lille, président M. Boulant.

Médaille de vermeil grand module : Amicale des Jardiniers Amateurs de Lille.

VI. INDUSTRIES HORTICOLES

Diplôme de médaille d'or : MM. Deveugle, constructeur à Neuville-en-Ferrain ; Conflent, constructeur à Fives ; Rousseaux, industriel à Ronchin.

Diplôme de médaille de vermeil grand module : M. Hue, constructeur à Sin-le-Noble ; Delevoye, tonnelier à Quesnoy-sur-Deûle ; Fournier, constructeur à Lille ; Comptoir Parisien d'Engrais et d'Insecticides.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Dimanche 27 juin 1937. Soleil : lever à 3 h. 51 ; coucher à 19 h. 56. Lune : lever à 21 h. 41 ; coucher à 7 h. 28.

Aujourd'hui : sainte Adèle. — Demain : saint Irénée.

METEOROLOGIE. — Station de Lille : Observations faites le 26 juin à 17 h. 30 : Baromètre 763 mm. 7, sans changement depuis la veille à 17 h. 30 — Thermomètre fronde 21° ; minima 9,3 ; maxima 24°. — état hygrométrique : 84 ; hauteur d'eau tombée depuis la veille à 17 h. 30 : néant.

Direction du vent : sud-sud-ouest, force modérée. — Direction des nuages : plusieurs couches. Etat du ciel : très nuageux.

Prévisions pour aujourd'hui : Inférieure Nord : assez beau, assez chaud, orageux.

NOTRE CALENDRIER HISTORIQUE

27 Juin

1629. Grâce à l'habile politique du cardinal de Richelieu, l'ère des guerres de religion qui désolaient la France depuis trop longtemps, est définitivement fermée par la paix d'Alais que Louis XIII accorde aux protestants.

1827. Mort du physicien Fresnel qui inventa l'éclairage lenticulaire des phares.

1848. Après une lutte sanglante dans les rues, l'insurrection parisienne de juin est enfin réprimée par le général Cavaignac, grâce aux efforts réunis de l'armée et de la garde nationale.

1858. A Tien-Tsin est signé un traité par les représentants de la France et de l'Angleterre d'une part, et d'autre part, par la Chine, qui s'engage à ouvrir ses ports au commerce européen.

1894. Jean Casimir-Périer, président de la Chambre des Députés, est élu Président de la République Française au Congrès de Versailles. Il devait démissionner le 15 janvier suivant, en raison des difficultés qu'il rencontrait dans l'exercice de ses fonctions.

1909. Le Grand Prix Hippique est gagné par Verdun, appartenant à M. Maurice de Rothschild. Barat, qui montait le vainqueur se trouve être le premier jockey français gagnant cette épreuve.

L'AFFAIRE DE L'AUMONIER POLONAIS DACHOWSKI VA-T-ELLE PRENDRE UNE TOURNURE NOUVELLE ?

La Police Mobile de Lille qui poursuit son enquête sur les agissement de l'abbé Dachowski, aumônier polonais, avec M. Baisset, juge d'instruction à Amiens, vient de faire découvrir des faits nouveaux et pour le moins curieux.

En effet, en faisant l'inventaire des pièces trouvées chez l'aumônier, les enquêteurs ont eu la surprise de découvrir un certain nombre blancs-seings des ministères de l'Intérieur et des Affaires étrangères...

On conçoit que cette découverte est des plus troublantes.

Au cours de l'enquête également, il a été découvert que la superbe villa de Cagny avait été achetée non pas au nom de l'abbé Dachowski, mais à celui de la mission polonaise, il en était de même pour l'auto de l'aumônier.

La Police Mobile poursuit son enquête et interroge actuellement un certain nombre de polonais en résidence dans la Somme, dont plusieurs ont été en rapports avec l'aumônier pour les fameux contrats.

LE SUCCÈS DE LA FOIRE COMMERCIALE DE LENS

La 1re Foire Commerciale de LENS connait chaque jour un succès qui ne fait que s'accentuer. Aujourd'hui, pour la 9e Journée, se dérouleront les grandes Fêtes franco-polonaises qui attireront une foule énorme de promeneurs qui viendront des quatre coins du bassin minier.

Nous donnons ci-dessus une vue de la foule stationnant devant le stand principal, où est installé le podium où Polonais et Polonaises évolueront en costume national.
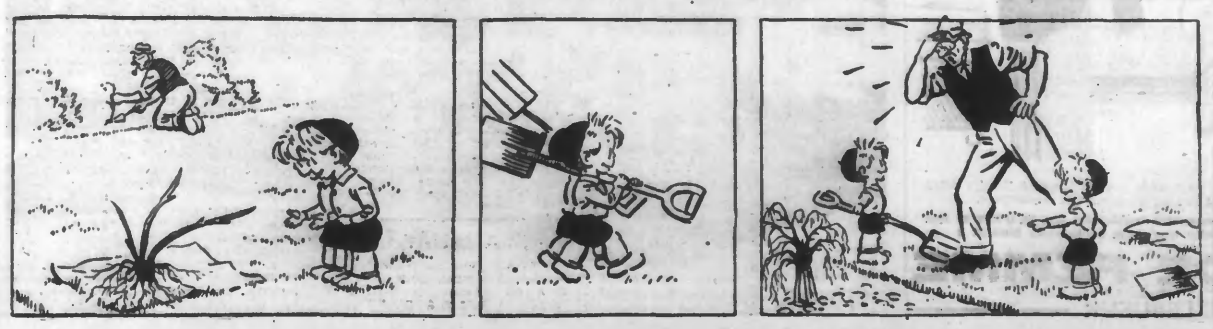
« DÉDÉ ET DOUDOU », LES JUMEAUX FACÉTIEUX